

IL N'Y A PAS D'ÉNERGIE DURABLE...
SANS RELATIONS DURABLES

Comité de projet – Renouvellement du parc éolien de la Salle & Roc'h ar Vez

Agenda

- 1 Tour de Table
- Cadre juridique du comité de projet
- Informations générales sur l'entreprise
- Le parc éolien de La Salle & Roc'h ar Vez et son projet de renouvellement
- Quelques résultats d'études de faisabilité
- 6 Les retombées économiques
- 7 Echanges / discussions

TOUR DE TABLE

CADRE JURIDIQUE DU COMITÉ DE PROJET

Objectif du COPIL

Cette réunion répond à l'obligation pour les porteurs de projets d'organiser un Comité de Projet pour les projets implantés en dehors des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) et dont la 1ère demande d'autorisation est déposée depuis le 24 juin 2024

Participants au Comité de projet :

- > Participants obligatoirement convoqués :
 - Porteur de projet;
 - 1 représentant de chaque commune d'implantation du projet;
 - 1représentant de chaque établissement public de coopération intercommunale(EPCI) à fiscalité propre dont la/les communes d'implantation du projet sont membres.
 - 1 représentant de chaque commune dans l'aire d'enquête public (6km) du projet.
- Participants facultatifs :
 - A la demande de l'un des membres du comité :
 - Le préfet ou son représentant,
 - Un représentant du gestionnaire de réseau public de distribution concerné,
 - Un représentant du gestionnaire de réseau public de transport d'énergie concerné,
- A la demande du porteur de projet :
 - Tout autre partie concernée par le projet

Objectif du COPIL

Objectif : Débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire

Le porteur de projet doit présenter au comité de projet :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;
- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site et un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables;
- Les options de raccordement envisagées.

Ces éléments doivent être accessibles au public par voie électronique.

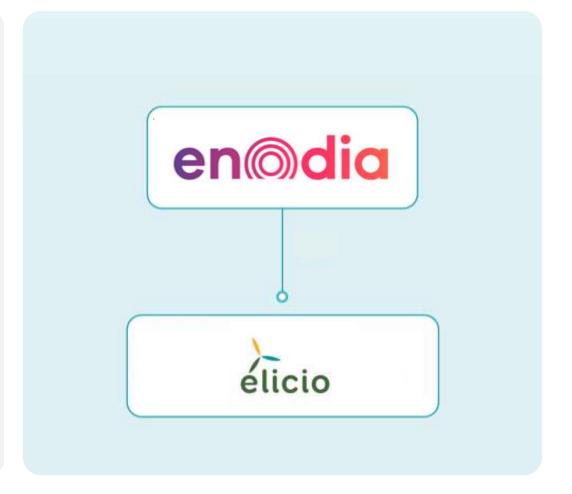
Le porteur de projet indique au comité de projet les conséquences qu'il entend tirer des observations émises dans ce cadre.

31/07/2024

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ENTREPRISE

Une entreprise privée avec un ADN communal

- > Elicio appartient à 100% au groupe ENODIA, acteur majeur de l'énergie et des télécommunications en Wallonie.
- La société est détenue par la Province de Liège et
 76 communes de cette même province.
- Cet actionnariat public confère à Elicio toute la philosophie et la compréhension des attentes et besoins des communes lors du développement de projets éoliens sur leurs territoires.



31/07/2024

Une équipe locale pour une meilleure réactivité

Que ce soit en **Développement** ou en **Exploitation**, nos équipes sont localisées au maximum à 2,5h de nos projets ou en parcs éoliens en exploitation, permettant ainsi une réactivité opérationnelle efficace.





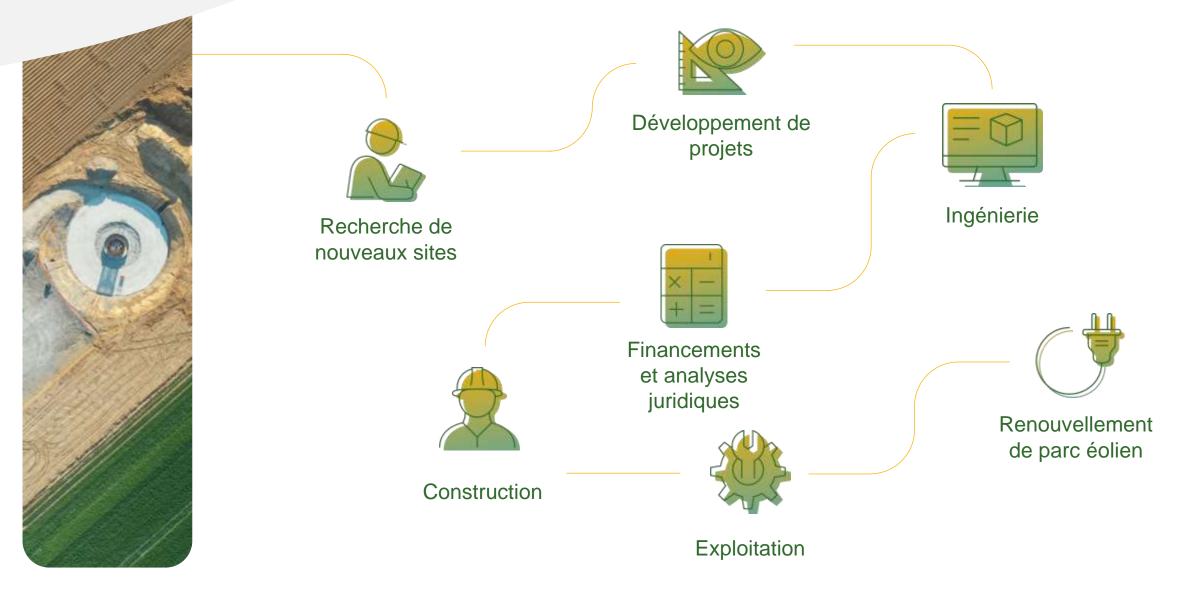


Cates-d'Armo

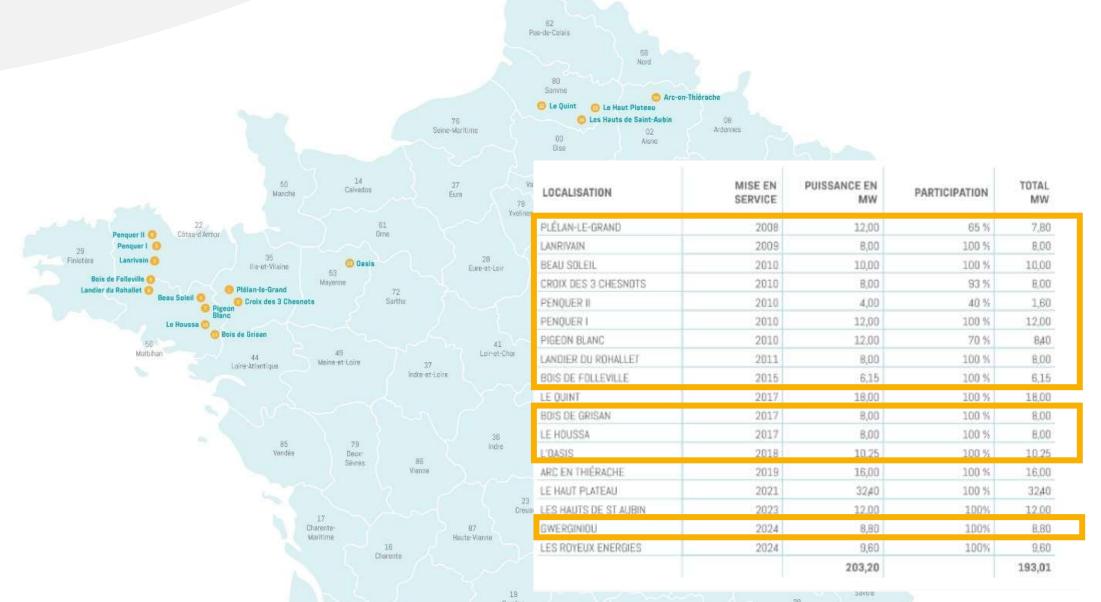


Equipe exploit to

Du développement à l'exploitation, Elicio est votre interlocuteur unique!



Elicio et la Bretagne... Une présence historique...



PARCS ÉOLIENS DANS L'OUEST (Bretagne/Pays de la Loire)

Actif sur la scène internationale dans le secteur éolien



38 parcs onshore3 parcs offshore

629 MW

opérationnels

en cours de développement 1.330 MW onshore 1.710 MW offshore Belgique France Espagne Serbie Ecosse



L'éolien: une maîtrise industrielle



LE PARC EOLIEN DE LA SALLE & ROC'H AR VEZ

Historique du parc actuel et du projet de renouvellement

Construction et mise en service du parc actuel

Réhaussement des plafonds aéronautiques

Pré-faisabilité technique

Phase d'études de faisabilité

Dépôt du dossier en Préfecture





2008

- 10 machines de 800kW/unitaire
- Hauteur bout de pale de 86m





2020

 Permet l'implantation d'eoliennes jusqu'a 150m bout de pale au lieu de 90m max. auparavant





2021

- Confirmation du réhaussement
- Rencontre avec les propriétaires et exploitants du parc
- Premiers échanges avec la commune



2022-2023

- Rencontre avec la DREAL pour précadrage
- Configuration pour une nouvelle demande d'autorisation environnementale
- Lancement des études environnementales, paysagères et acoustiques
- Présentation du projet en conseil municipal

Prefectur



2024

- Retour des études
- Définition des implantations
- Présentation des plans au conseil municipal
- Rendez-vous de cadrage avant dépôt avec la DREAL

15

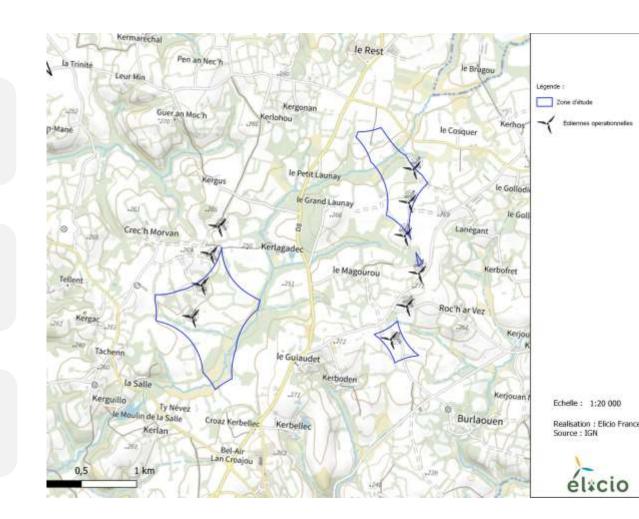
31/07/2024

Rappels portant sur le parc éolien actuel

Parc est composé de 2 lignes, une de 4 et une de 6 éoliennes

En 2023, le parc a produit 12,1 GWh soit la consommation électrique de 1 500 foyers chauffage inclus

5 machines sont actuellement en deçà de la limite des 500m



LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC EOLIEN

Un renouvellement symbole d'améliorations du parc actuel

Eloignement du parc vis-à-vis des habitations

- Maintien de la même configuration historique et paysagère : deux lignes d'éoliennes
- Eloignement des haies afin d'éviter leur survol : préservation de la faune volante
- Maintien d'une garde au sol similaire au parc actuel, soit 33m



Remplacement de 10 éoliennes de 86m par 6 éoliennes de 150m



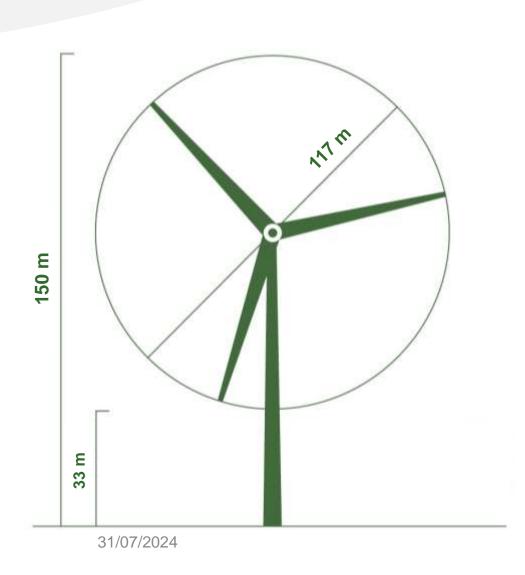
Installation de 2 postes de livraison supplémentaires, 3 au total



Montant d'investissement estimé entre 34,56 M€ et 45,36 M€

^{*} Cette estimation est susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution du coût de raccordement et du modèle d'éolienne retenu 18

Les données techniques du renouvellement



Parc renouvelé

1

6éoliennes150 men bout de pale



3,6 à 4,2 MW unitaire 21,6 à 25,2 MW totaux



45,2 GWh annuels produits



6 282 ménages / an alimentés*



3 359 tonnes CO₂ / an évitées

Parc actuel

éoliennes 86 m

VS

VS

VS

VS

10

en bout de pale

0,8 MW unitaire 8 MW totaux

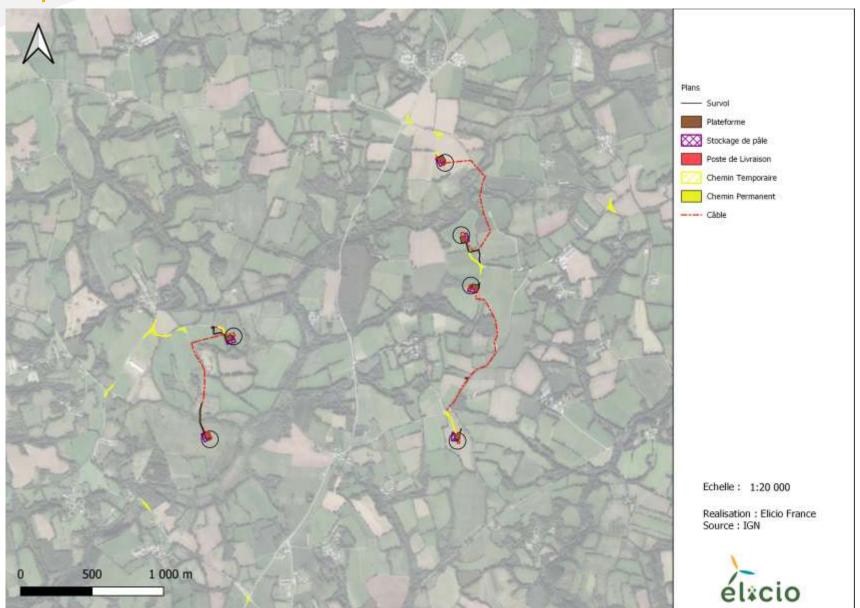
12,1 GWh annuels produits

1 538 ménages / an alimentés*

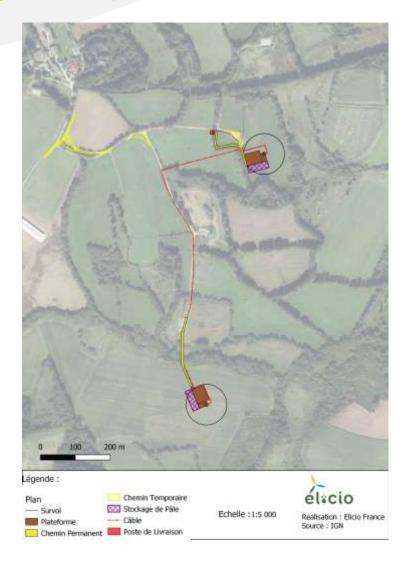
1 293 tonnes CO₂ / an évitées

19

Projet d'implantation

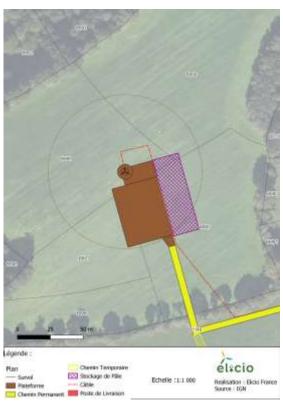


Projet d'implantation

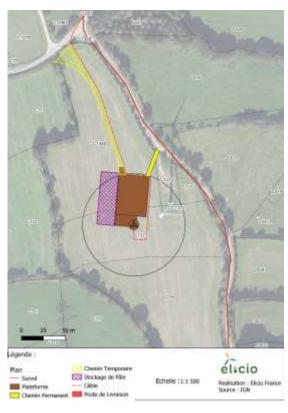












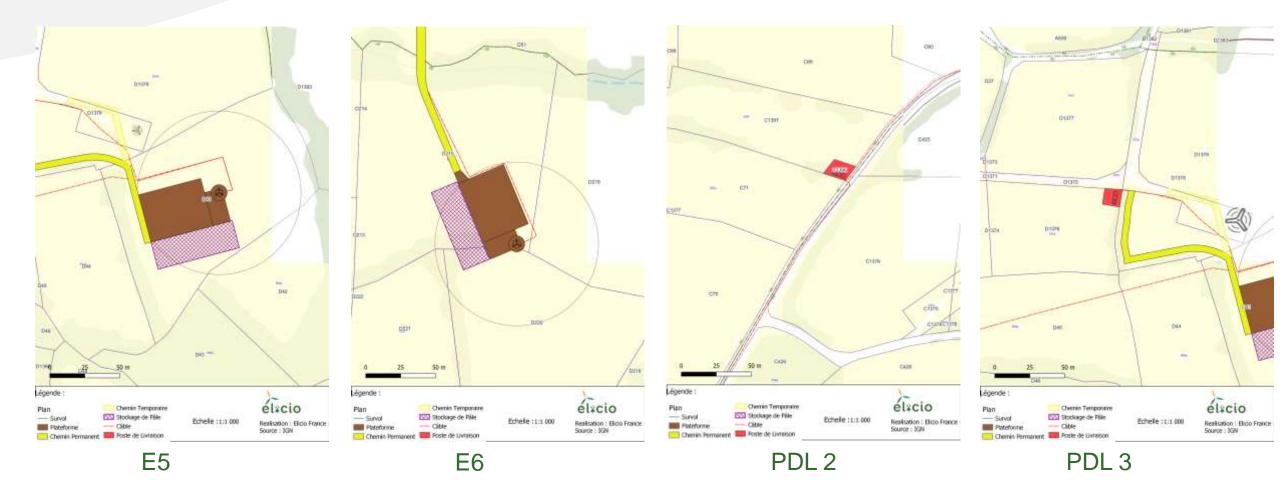
E1 + PDL 1 E2

E3 E4



31/07/2024





Aménagement	Commune	Section	Numéro	Lieu-dit	Superficie de la Parcelle
Eolienne 1	Lanrivain	В	829	PARC SPERMOU	98a 20ca
Eolienne 2	Lanrivain	В	889	PRADEN PARC NEVEZ	1ha 38a 26ca
Eolienne 3	Lanrivain	С	1390	PARC VOEN	98a 08ca
Eolienne 4	Lanrivain	С	1373	PARCO BRAS	1ha 02a 36a
Eolienne 5	Lanrivain	D	41	PRAT HOUARN	1ha39a10ca
Eolienne 6	Lanrivain	D	215	LAN PELLAN	1ha 93a 48ca
PDL 1	Lanrivain	В	828	PARC MENEUR	2ha58a80ca
PDL 2	Lanrivain	С	1396	AN ERVET HIR	1a 82ca
PDL 3	Lanrivain	D	1376	PARC POGAR AR GROAS HENT	57a 87ca

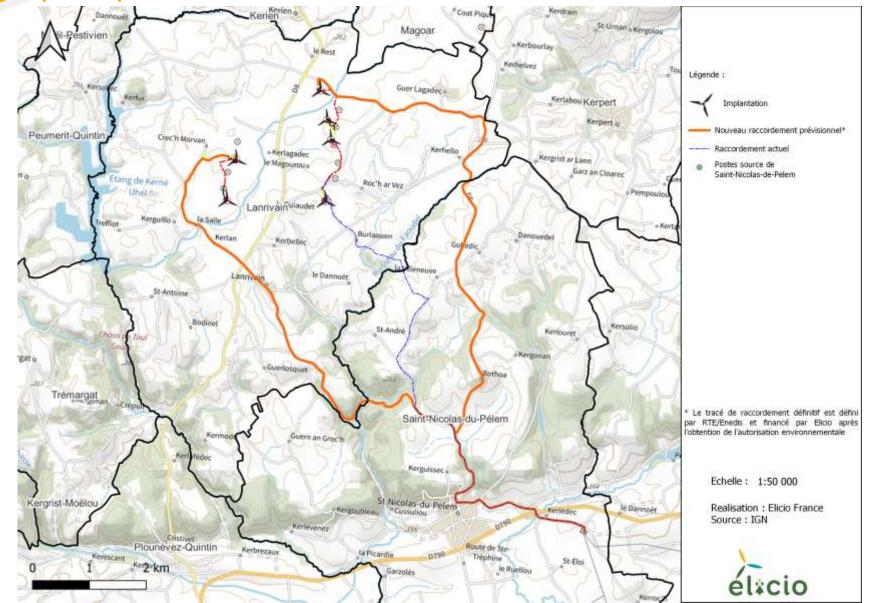
Distance des habitations du parc actuel



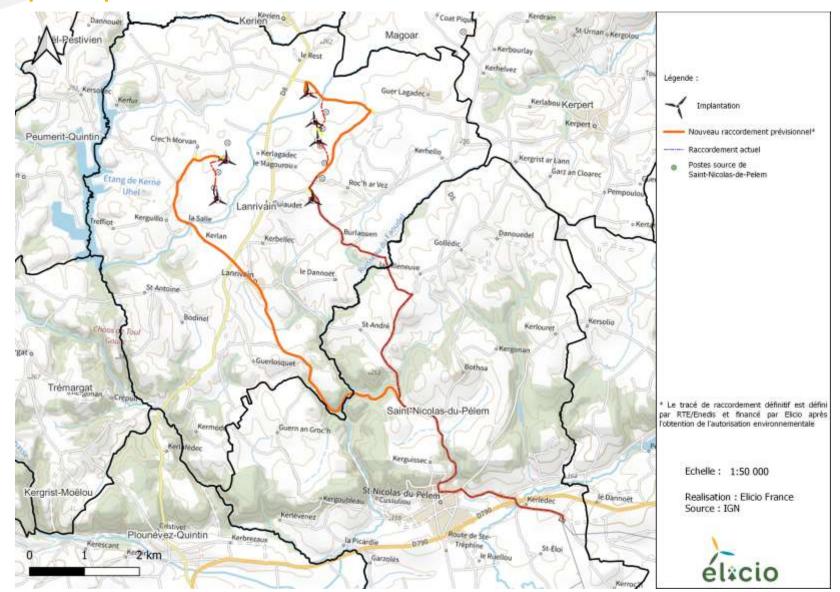
Distance des habitations du parc renouvelé



Cartographie prévisionnelle du tracé de raccordement



Cartographie prévisionnelle du tracé de raccordement



LES ETUDES ECOLOGIQUES

Enjeux chiroptères en phases de chantier et d'exploitation



Cartographie des zones humides et des implantations

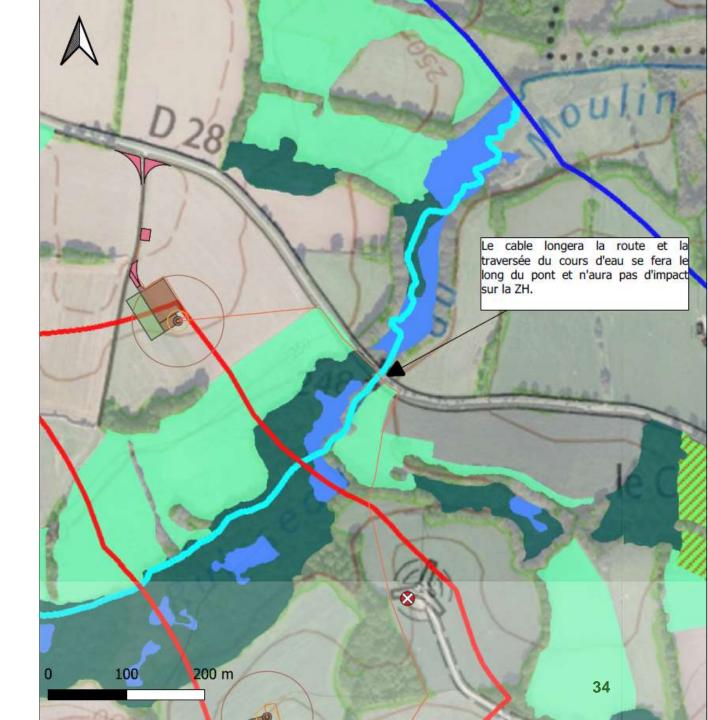


Les zones humides impactées

Traversée d'une zone humide exploitée par le raccordement inter-éolien

Passage de la zone humide par un câble le long du pont

Impact sur 53 m² de zone humide

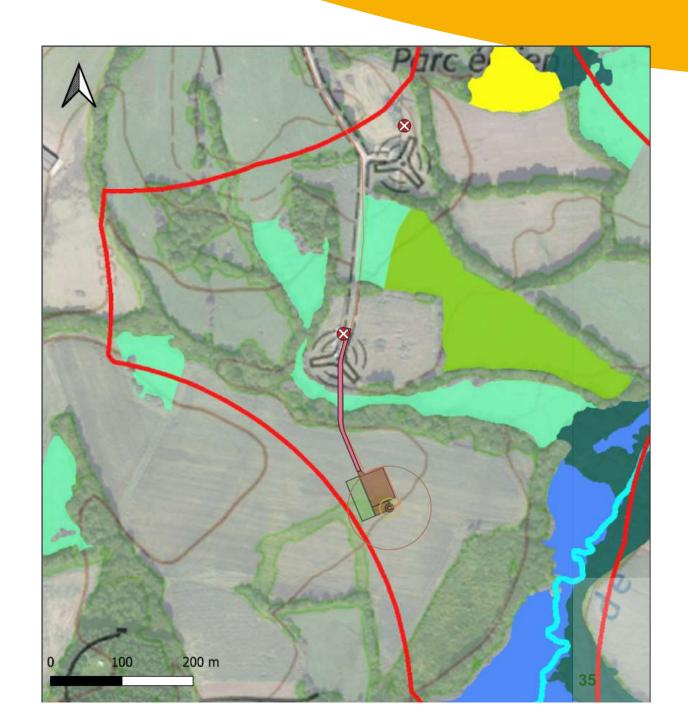


Les zones humides impactées

Création d'un chemin sur talus aménagé pour maintenir l'écoulement de l'eau ainsi que l'accès à la parcelle agricole (désenclavement)

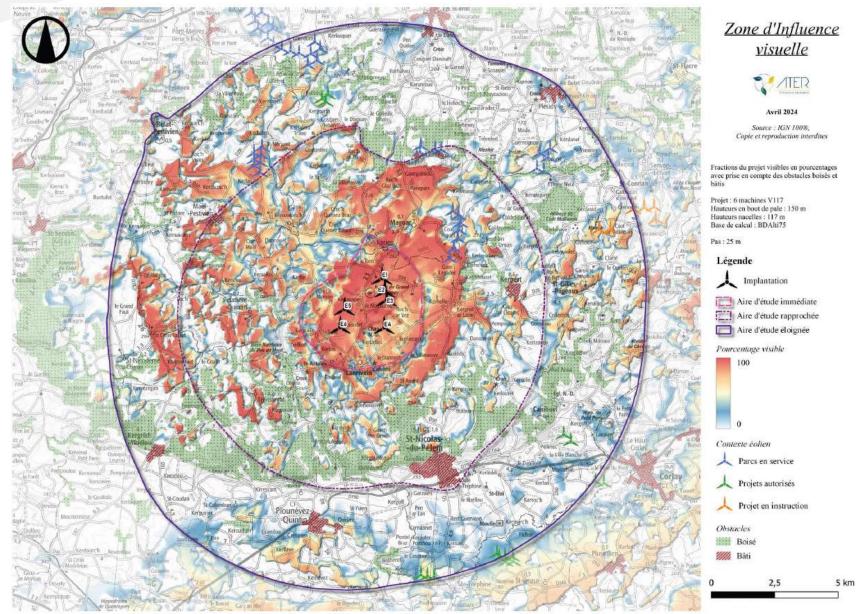
Impact de 290m² sur la zone humide

Impact total de 343 m² sur les 2 aménagements



LES ETUDES PAYSAGERES & ACOUSTIQUES

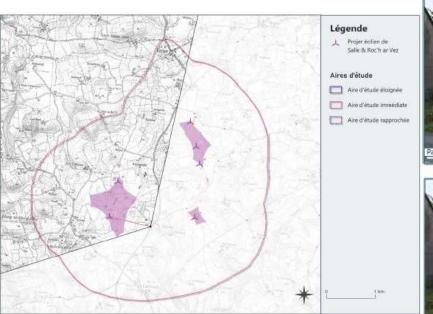
Cartographie des zones d'influence visuelle



Point de vue depuis le croisement entre la D8 et la D28

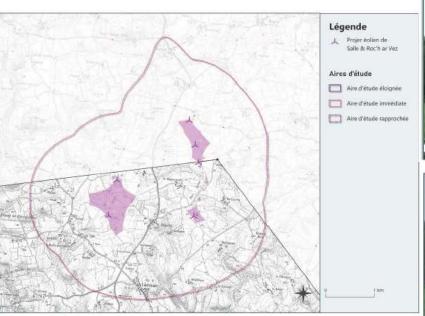


Point de vue vers l'ouest depuis le Guiaudet



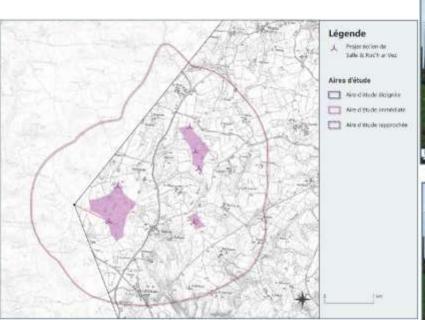


Point de vue vers l'est depuis Lanégant





Point de vue depuis la D50 au sud-ouest de Crec'h Morvan

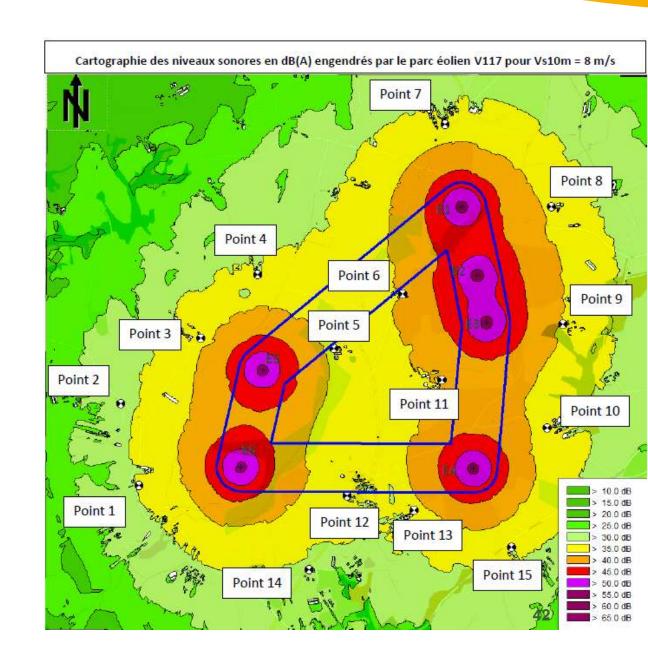




31/07/2024 41

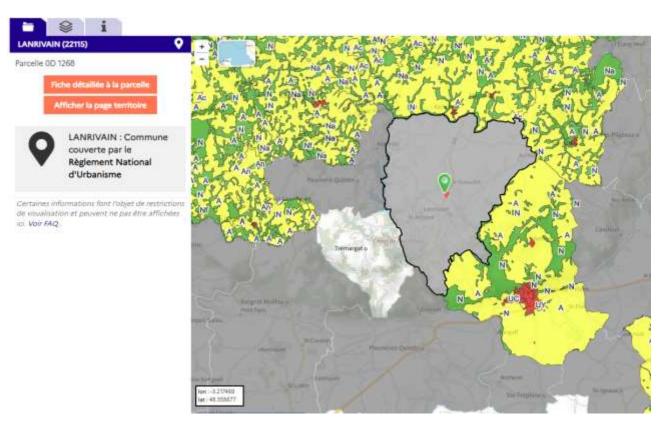
Résultats des études acoustiques

Adaptation du fonctionnement des éoliennes afin de rester sous les seuils réglementaires



OSUBANISME

Conformité urbanistique



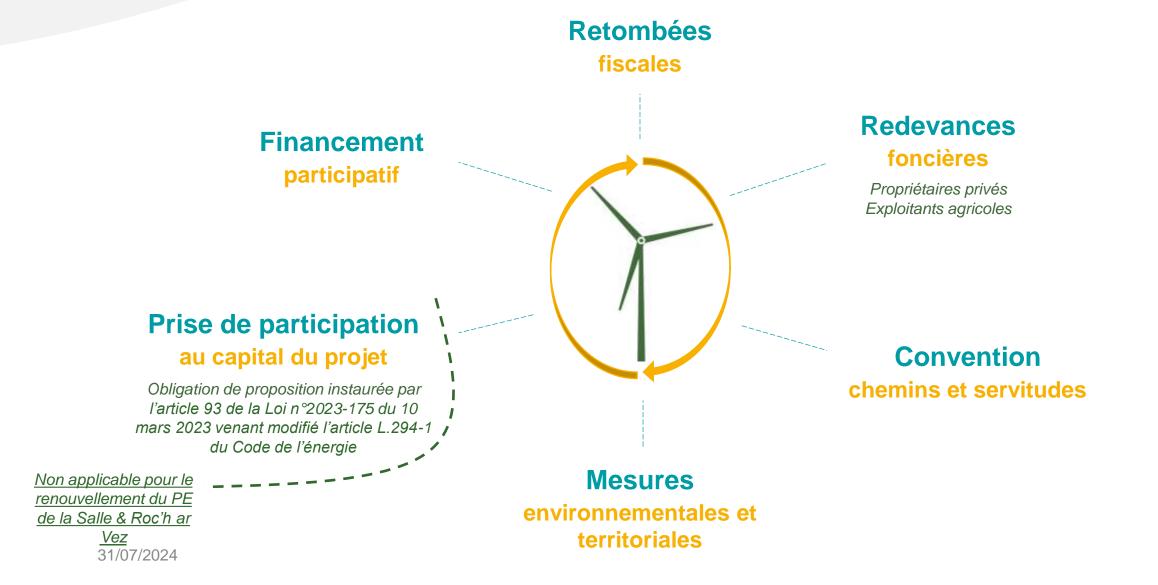
La commune ne possède pas de document d'urbanisme. Le projet est donc soumis au Règlement National d'Urbanisme

Un PLUI-H est en court d'élaboration, si ce document est mis en œuvre avant la construction du renouvellement, ce dernier devra être conforme à son règlement.

31/07/2024 44

LES RETOMBEES ECONOMIQUES & CALENDRIER

Diverses retombées économiques locales prévues



Synthèse des retombées économiques locales

Revenus annuels et ou mensuels*	Pour la commune	Pour la CCKB	Pour le département
Fiscalité, impositions,	11 520 €/an**	138 341 €/an	62 237 €/an
Conventions de chemins et de servitudes	18 000 €/an	-	-
Mesures environnementales et territoriales	216 000 €	-	-
TOTAL:	29 520 €/an + 216 000 €	138 341 €/an	62 237 €/an
Total sur 20 ans :	806 400 €	2 766 820 €	1 244 740 €

^{*} Hors redevances fiscales réglementaires, indemnités foncières pour les propriétaires et exploitants - Exemple donné sur la base d'un projet de six éoliennes de 3,6 MW unitaire, puissance unitaire pouvant aller jusqu'à 4,2 MW

^{**} La fiscalité pour la commune ne comprend pas l'IFER intégralement perçue par la communauté de commune.

Calendrier prévisionnel du projet

Le planning des études avec un dépôt de dossier d'autorisation environnementale

Pré-faisabilité



- Identification de la zone d'étude constituant un avant-projet (sondage du foncier, prise de contact avec les Elus des mairies concernées)
- Pré-consultations
- Pré-étude aéronautique

Faisabilité



2022-2024

- Réalisation des études de vents, acoustique, écologique et paysagère et de dangers
- Définition du projet éolien (nombre d'eoliennes, gabarits, localisations...)

Procédure d'autorisation



Septembre 2024 - T3 2026

- Dépôt du dossier en Préfecture : Septembre 2024
- Instruction de la demande
- Enquête publique
- Autorisation prévisionnelle du projet : T3 2026

Construction



2028-2029

6-12 mois

- Génie civil
- Génie électrique
- Transport et installation des éoliennes
- Raccordement au réseau
- Mise en service

Exploitation



20-25 ans

- Exploitation pendant minimum 20 ans
- Maintenance préventive et curative
- Suivi environnemental
- Démantèlement et remise en état du site, ou repowering

Le projet de renouvellement

Liste des bureaux d'études travaillant sur le repowering de la Salle & Roc'h ar Vez

Etude écologique, Etude d'Impact, étude de dangers :

Basé à Vannes











100% de nos bureaux d'études terrains sont basés dans l'Ouest, et plus particulièrement en Bretagne!

ECHANGES & DISCUSSIONS



Merci de votre attention

Romain LEDUNOIS

Responsable Développement Ouest 07 76 06 25 76 – romain.ledunois@elicio-france.fr

Julien CHOUAN

Chef de Projet éolien 06 34 41 28 01- julien.chouan@elicio-france.fr



Annexes

Cartographie des enjeux avifaunes



Cartographie des enjeux habitats



Cartographie des enjeux faune terrestre

